

Ce protocole repose sur cinq fondamentaux détaillés ci-après et présente le détail de la reprise des élèves.

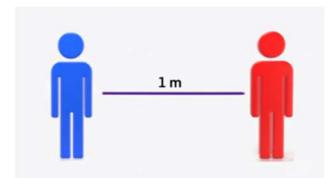
## Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans l'établissement. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont **invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement**. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

## 1. Le maintien de la distanciation physique

Ce principe de maintien de distanciation physique d'au moins **1m entre chaque personne** permet d'éviter les contacts directs et une contamination respiratoire ou par « gouttelettes ».



Les salles de classes seront aménagées pour respecter la distance d'au moins un mètre entre les tables et le bureau du ou des professeurs :

- 4m<sup>2</sup> par personne, à l'exception des élèves placés en périphérie de la salle (Une classe de 50 m<sup>2</sup> permet d'accueillir 16 personnes)
- Pas de configurations de table « face à face »
- Limitation des déplacements dans la classe.

## 2. L'application des gestes barrière ou gestes de protection

### Lavage des mains

- A l'entrée dans le lycée et en classe ( gel hydroalcoolique), avant ( savon et eau) et après la restauration ( gel hydroalcoolique)

### Port du masque

- Port obligatoire du masque « grand public » pour tout le personnel en présence des élèves et dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, récréation, etc.).
- Port obligatoire du masque « grand public » pour les collégiens/lycéens dans les situations où le respect des règles de distanciation n'est pas garanti (circulation, récréation, etc.).



- **Les élèves devront venir avec deux masques/jour. 3 masques et 1 pochette de rangement seront fournis par le Ministère de l'Éducation Nationale et la Région. Leur entretien est à la charge de la famille.**

### **Ventilation des locaux**

**Aération** des salles de classes avant et après l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 10 minutes et durant la pause.

## 3. La limitation du brassage des élèves

### **Limitation des croisements entre les classes et niveaux**

- Cour et une entrée différenciée pour le pôle général et technologique et pour la SEP (cf plan joint).
- Sens de circulation matérialisé par des flèches dans les escaliers et couloirs
- Organisation des horaires de pause pour éviter les croisements
- Condamnation des casiers élèves
- Mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol

### **Stabilité des classes et des groupes d'élèves**

- Attribution d'une salle par classe et d'une place par élève pour la demi-journée au minimum
- Suppression des cours avec publics venant de plusieurs classes

### **Distanciation physique et fluidité des flux**

- Maintien des portes intérieures en position ouvertes pour éviter les points de contact (lorsque cela est possible).

## 4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

### **Traitement des locaux avant la réouverture :**

- Nettoyage approfondi avec désinfection.

### **Traitement des locaux après la réouverture :**

- Nettoyage approfondi au moins une fois par jour (y compris désinfection) et désinfection simple des salles le midi ;
- Désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées (toilettes, passage, ...)

## 5. La formation, l'information et la communication sur le protocole

- Envoi du protocole aux familles
- Information à la reprise par la direction et les enseignants avec l'appui de l'infirmière
- Affichage dans l'établissement.

## Détail de la reprise des élèves

Nous estimons que le lycée peut accueillir au maximum 250 élèves, **sans internat avec restauration.**

**Pour des questions d'organisation et de responsabilité, les parents devront impérativement indiquer par mail au plus tard le 3 juin si leur enfant revient ou pas.**

### La restauration

- Restauration au réfectoire pour les élèves : organisation des temps de restauration et d'accès de manière à limiter au maximum les files d'attente et les croisements.
- 1 table = 1 élève
- Adaptation des modalités de distribution : pas de badgeuse, distribution d'un plateau, et des assiettes prêtes, bouteille d'eau
- Nettoyage des tables et chaises après chaque élève.
- Lavage des mains avant et après chaque repas.
- **Inscription préalable uniquement par internet (condamnation des bornes de réservation)**

### Les transports

Les transports fonctionneront aux horaires normaux avec un protocole sanitaire strict. Un masque lavable sera fourni aux élèves lors de leur premier trajet.

### Le planning général

- **Pas de « cours » le mercredi – L'emploi du temps détaillé sera accessible sur l'ENT (e-lyco)**
- Pour les Elèves de la SEP :
  - **3<sup>ème</sup> prépa-métiers** : du lundi 8 juin au vendredi 3 juillet 2020
  - **CAP 1** : 2020 du lundi 15 juin au vendredi 19 juin et du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
  - **CAP 2** : du lundi 8 juin au vendredi 12 juin et du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020
  - **2<sup>ndes</sup> PRO** : du lundi 8 juin au vendredi 12 juin et du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
  - **1<sup>ères</sup> PRO** : du lundi 15 juin au vendredi 19 juin 2020
  - **Tales PRO** : du lundi 22 juin au vendredi 26 juin 2020
  - **BTS1** : du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2020
- Pour les élèves du pôle général et technologique :
  - **2<sup>ndes</sup> GT** en ½ groupe du lundi 8 juin au vendredi 12 juin (Certains groupes les 08 et 09 juin et les autres groupes les 11 et 12/06)
  - **1<sup>ères</sup> GT** pour le français, et des cours sans mélange d'élèves de classes différentes : du lundi 15 juin au vendredi 26 juin par groupes (moitié de classe).
  - **Tales GT** pour ceux qui devraient aller au rattrapage : du lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2020

## Consignes aux élèves

### Les élèves devront :

- **Venir avec deux masques/jour. Son entretien est à la charge de la famille.**
- **Venir avec leur matériel.**
- **Respecter la distanciation physique (ou porter leur masque).**
- **Appliquer les gestes barrières.**

**En cas de manquement aux consignes et en cas de non-respect du protocole après rappel à l'élève, les parents seront avertis et devront immédiatement venir rechercher leur enfant.**